

PREMIÈRE
ÉDITION

STRATÉGIES

GRAND PRIX STRATÉGIES DE L' INFLUENCE

2020

**COMMENT AVOIR UNE VISION
DES TENDANCES QUI AGITENT
LE SECTEUR DU SOCIAL MEDIA ?**

Venez participer au premier événement
qui récompense la communication d'influence

Ouverture des candidatures le **27 AVRIL 2020**

Date de clôture des inscriptions le **1^{ER} JUILLET 2020**

Remise de prix le **18 NOVEMBRE 2020**

Contact : Negar MOSHREFI
06 27 77 58 92 / nmoshrefi@strategies.fr

AVEC LE SOUTIEN DE



autorité de
régulation professionnelle
de la publicité



union
des
marques

GRAND PRIX STRATÉGIES DE L' INFLUENCE 2020

Boulogne-Billancourt, le 27 avril 2020

Madame, Monsieur,

La communication d'influence est devenue une vraie façon de se démarquer pour les entreprises. Aujourd'hui, les consommateurs ont modifié leur comportement face aux médias. Par conséquent, la stratégie d'influence a un rôle déterminant pour élaborer des messages et des annonces à forte valeur ajoutée.

C'est pourquoi Stratégies, l'hebdomadaire de référence du marketing, de la communication et des médias, organise, la première édition du Grand Prix Stratégies de l'Influence. Cet événement a pour objectif de valoriser le meilleur de la communication d'influence, en mettant en avant les meilleurs dispositifs conçus par les marques.

Un jury composé d'experts, de directeurs d'agence, spécialistes de l'influence, de la communication se réunira en octobre pour attribuer les Prix Or, Argent, Bronze et le Grand Prix 2020. Le palmarès du Grand Prix Stratégies de l'Influence 2020 sera dévoilé en novembre (uniquement sur invitation), en présence des personnalités qui comptent dans cet univers. Nous sommes à votre entière disposition pour tout complément d'information et comptons vivement sur votre participation pour faire de cette 1^{ère} édition un succès et surtout une référence pour tous les acteurs de cet univers.

N'hésitez pas à demander des informations complémentaires sur cet événement :
Negar MOSHREFI - 06 27 77 58 92 - nmoshrefi@strategies.fr

Lancement du Grand Prix : **27 Avril 2020**
Clôture des inscriptions : **1^{er} Juillet 18h**
Soirée de remise de prix : **18 Novembre 2020**

Cordialement,

L'équipe Grands Prix Stratégies

STRATÉGIES

Stratégies est une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Médiaschool Services - SARL au capital de 3 000 €
RCS Paris 840168926 - N° identifiant TVA FR 08 840 168 926 - 4 bis rue de la Pyramide - 92100 Boulogne Billancourt

>> ORGANISATEUR

Le Grand Prix Stratégies de l'Influence est organisé par l'hebdomadaire Stratégies, le magazine de référence de la communication, du marketing et des médias.

>> RAISONS D'ÊTRE

- Désigner et récompenser les stratégies d'influence
- Valoriser la créativité et la stratégie
- Contribuer à la découverte et à la mise en avant de nouveaux talents
- Guider les annonceurs dans le choix de leurs agences conseil

>> LE JURY

- Le jury se réunira mi-octobre 2020.
- Le jury sera composé de professionnels dans le domaine de l'Influence.
- Le jury attribuera par catégorie le Prix Or, Argent et Bronze ainsi que le Grand Prix Stratégies de l'Influence 2020.
- Le jury peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés et peut être amené à créer des catégories en fonction des dossiers présentés.
- Il est rappelé que les membres du jury s'abstiennent de voter pour les campagnes réalisées par leur agence ou pour leur entreprise.
- Ne pas incruster le logo de l'agence sur les vidéos, visuels et PowerPoint, lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.

>> LES CRITÈRES DE NOTATION

Le jury s'attachera à juger l'adéquation entre le problème posé et la solution apportée, la pertinence de la création et l'idée créative.

Les campagnes d'intérêt général dont la création et / ou l'achat d'espace sont offerts ne peuvent concourir pour le Grand Prix sauf décision exceptionnelle du jury.

Les candidatures devront respecter les règles de l'ARPP (dans le cas contraire il sera retiré de la compétition) :

L'identification de la publicité | L'identification de l'annonceur | Protection des enfants et adolescents
Respect de l'image de la personne humaine | Respect d'une publicité loyale, véridique, honnête
Contenu généré par les utilisateurs | Confort d'utilisation

Vous pouvez dès à présent voir la [vidéo pédagogique](#) relative aux bonnes pratiques de transparence entre Influenceurs et marques de l'ARPP

>> LES PARTICIPANTS

Les annonceurs, les agences de communication françaises, prestataires, free-lance en accord avec leurs clients.

>> PÉRIODE DE QUALIFICATION

Vous pouvez présenter toutes les opérations effectuées entre janvier 2019 et juillet 2020.

>> CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Mercredi 1^{er} juillet 2020, toutes catégories confondues.

Attention, tout dossier inscrit après la date de clôture (cf. page 9), en accord avec l'organisation, fera l'objet d'une majoration de ses tarifs de 250 € HT.

>> ENVOI DES ÉLÉMENTS ET RENSEIGNEMENTS

Negar MOSHREFI

Tél. : 06 27 77 58 92 / E-mail: nmoshrefi@strategies.fr

Mention obligatoire sur chaque envoi :

GRAND PRIX STRATÉGIES DE L'INFLUENCE 2020

à l'attention de *Negar MOSHREFI*

4 bis rue de la Pyramide - 92100 Boulogne Billancourt

Livraison des plis entre 10h00 et 16h00.

IMPORTANT :

MERCI DE NOUS PRÉVENIR PAR MAIL, DE CHAQUE ENVOI DE DOSSIERS (ET DE SON CONTENU) AVANT LA DATE DE CLÔTURE.

NE DISPOSANT PAS D'ACCUEIL AU SEIN DU MAGAZINE STRATÉGIES, POUR TOUT ENVOI DE DOSSIERS PAR COURSIER, MERCI DE COMMUNIQUER UNIQUEMENT LES COORDONNÉES DE MME NEGAR MOSHREFI (06 27 77 58 92), AFIN DE GARANTIR LA BONNE RÉCEPTION DE VOS DOSSIERS.



**IMPORTANT :
NE PAS INCRUSTER
LE LOGO DE L'AGENCE
SUR LES VIDÉOS**

>> DROITS D'INSCRIPTION & FRAIS DE PARTICIPATION

Un droit d'inscription vous sera demandé ainsi que des frais de participation par réalisation présentée :

Pour l'ensemble des catégories

· DROIT D'INSCRIPTION: 650€ HT

· FRAIS DE PARTICIPATION de la catégorie 1 à 7 : 470€ HT par réalisation présentée

Les dossiers remis, avec l'accord du service Grands Prix, après le 1^{er} juillet feront l'objet d'une majoration de 250€ HT par dossier.

Le règlement de l'inscription doit être effectué au plus tard le 30 juillet 2020 ; en cas de non-réception du règlement, l'organisation se réserve le droit de ne pas présenter le dossier à la réunion de jury.

>> PROMOTION DES RÉSULTATS

- Les résultats seront dévoilés en novembre, lors d'une remise de Prix réunissant toute la profession.
- Les résultats du Grand Prix Stratégies de l'Influence 2020 paraîtront dans le Stratégies daté du 19 novembre 2020.
- Le palmarès sera diffusé sur les supports Stratégies (magazine, newsletter, site : www.strategies.fr/grandsprix).
- Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix pourront acquérir le logo de leur distinction.

Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication de la marque ou de l'agence (publicité, présentation agence, page dans des guides, plaquettes, salons, e-mailings, mails internes, etc.).

Pour plus de renseignements, nous contacter.

CATÉGORIES (1/2)

Pour rappel, les candidatures devront respecter les règles de l'ARPP (dans le cas contraire, il sera retiré de la compétition) voir page 3

1 >> EXPERIENCES

(Dispositif événementiel / expérientiel où les influenceurs sont invités à découvrir, comprendre, vivre un moment dédié à la marque, au produit ou au service)

- 1a – Evénements
- 1b – Voyages
- 1c – Autres

2 >> CO-CRÉATION AVEC L'INFLUENCEUR

(Campagne de communication co-créée entre l'influenceur, l'agence et la marque)

3 >> PROGRAMME AMBASSADEUR

(Mobilisation d'influenceurs pour incarner et promouvoir la marque, le produit ou le service, de façon répétée et pérenne)

- 3a – Long terme, on parle d'un programme de plus d'un an
- 3b – Court terme, on parle d'un programme de moins d'un an

4 >> LE SPONSORING DE CONTENUS

(La marque sponsorise la vidéo afin que les créateurs puissent faire une production de qualité)

5 >> COMMUNICATION DE PRODUITS

(Pour cette catégorie, vous pouvez nous envoyer un exemplaire des produits)

- 5a – Gifting (cadeaux presse)
- 5b – Placement de produits
- 5c – Test de produits
- 5d – Unboxing
- 5e – Jeu concours
- 5f – Autres

CATÉGORIES (2/2)

Pour rappel, les candidatures devront respecter les règles de l'ARPP
(dans le cas contraire, il sera retiré de la compétition) voir page 3

6 >> SOLUTIONS D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

(Développement d'un nouvel outil digital pour répondre à la problématique donnée)

7 >> COMMUNICATION RESPONSABLE

(Campagnes d'intérêt générale / Caritatives portées par des influenceurs)

8 >> CAMPAGNE RP/D'INFLUENCE INTÉGRÉE GRAND PUBLIC

(Une campagne intégrant plusieurs leviers d'influence, par exemple les relations media, l'événementiel, les relations influenceurs, le social media avec pour but de créer de la visibilité auprès du grand public)

- 8a – Lancement de produit ou service
- 8b – Campagne d'intérêt général
- 8c – Santé

9 >> CAMPAGNE DE RP/D'INFLUENCE INTÉGRÉE INSTITUTIONNELLE OU B TO B

(Une campagne intégrant plusieurs leviers d'influence, par exemple les relations media, l'événementiel, les relations influenceurs, le social media avec pour but de créer de la visibilité auprès du grand public)

- 9a – Campagne BTOB
- 9b – Campagne institutionnelle ou financière
- 9c – Campagne santé

Prix de l'influenceur de l'année

Ce prix sera remis par la rédaction en fonction de toutes les actions 2019/2020

Prix du Directeur(rice) de la communication

Ce prix sera également remis par la rédaction en fonction des projets 2019/2020

En fonction des dossiers reçus, une catégorie pourra être ouverte - conditions à voir avec Negar MOSHREFI

DOSSIER DE CANDIDATURE (1/2)

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié

grandprixstrategies.plateformecandidature.com

IMPORTANT
NE PAS FAIRE
APPARAÎTRE LE NOM
OU LE LOGO DE
L'AGENCE SUR TOUS
LES DOCUMENTS
FOURNIS

COMPOSITION DU DOSSIER

>> La **DEMANDE DE PARTICIPATION** : cf page 9
(à envoyer signée et cachetée par mail à Negar MOSHREFI nmoshrefi@strategies.fr)

Le **RÈGLEMENT** :

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix Stratégies de l'Influence 2020 doit être joint à votre inscription. Nous ne pourrions prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 30 juillet 2020.

En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 1^{er} juillet 2020.

Les modes de règlement suivant sont proposés :

Règlement par chèque à établir à l'ordre de : Médiaschool Services

Virement : Banque : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS 16e

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3000 3033 8300 0201 0050 425

BIC : SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPINF20**

>> Le **CHOIX DE LA CATÉGORIE** dans laquelle vous vous inscrivez : cf page 5

>> La **FICHE DE RENSEIGNEMENTS** :

Merci de la compléter avec précision, ces informations peuvent être reprises dans Stratégies, les adresses email nous servent à vous envoyer les invitations électroniques pour la cérémonie de remise des Prix.

>> Le **DESCRIPTIF DE VOTRE RÉALISATION** en 7 points pour toutes les catégories :

1. PROBLÈME(S) POSÉ(S) / PUBLICS CONCERNÉ(S)
2. STRATÉGIE(S) PROPOSÉE(S) PAR L'AGENCE
3. RECOMMANDATION(S) PROPOSÉE(S) PAR L'AGENCE / MOYENS MIS EN ŒUVRE
4. INDIQUER LE TYPE D'INFLUENCEUR : < 3K / ENTRE 3K ET 30 K / PLUS DE 30K
5. BILAN - CRITÈRES D'ÉVALUATION RETOUR SUR INVESTISSEMENT
6. LA CANDIDATURE RESPECTE-T-ELLE LES REGLES DE L'ARPP ?
7. INDIQUER LE REACH SELON LES CRITÈRES DONNÉS

(Nombre unique de personnes touchées = vues, partages, likes, commentaires, nombre de visiteurs, nombre de produits vendus)

>> Les **ÉLÉMENTS CRÉATIFS** : 500MB maximum par fichier

Pour plus de simplicité et de clarté, nous vous recommandons de nous adresser une présentation numérique de votre dossier. Il peut s'agir d'un film de 2 minutes maximum (case study) ou d'un PDF (10 pages maximum).

IMPORTANT : ne pas incruster le logo ou le nom de l'agence sur les vidéos, visuels, PDF.

Lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.

DOSSIER DE CANDIDATURE (2/2)

Formats acceptés :

- Visuels : Format .jpg / 10 visuels maximum par réalisation
- Liens : URL du site Internet ou Intranet
- Films : Format .mov ou .mp4 / 500MB maximum
- Audio : fichier .mp3

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES :

Merci de respecter les formats ci-dessous.

Visuels : .jpg

Audio : .mp3

Vidéos : .mov ou .mp4 / 500MB maximum



	Vidéo Aspect Ratio	Résolution	Format / Codec	Audio
Recommandé	Full HD 1080px	1920px x 1080px	.mov/H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
	HD 720px	1280px x 720px		
Accepté	4:3 ou 16:9	1024px x 576px	.mp4/ H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
		720px x 576px		
		854px x 480px		
		640px x 480px		

>> Les **CRÉDITS** :

Les informations communiquées sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et ne pourront être modifiées par la suite.

>> Le **RÉSUMÉ** de votre dispositif :

Un descriptif de celui-ci en 2 phrases et un visuel

>> **ENVOI D'ÉLÉMENTS PHYSIQUES** :

Votre dossier peut être complété par l'envoi des éléments suivants :

Objets : goodies, produit... (en 5 exemplaire)

Attention : Merci de nous prévenir en amont de l'envoi par coursier.

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

• Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.

• Nous vous informons que des éléments supplémentaires seront susceptibles de vous être demandés pour la remise des Prix, à savoir :

• 4 visuels haute définition (format .eps en 300 dpi - 1920 x 1080 pixels)

• Un film de 30 secondes maximum (format .mov non compressé - 1920 x 1080 pixels minimum)

Stratégies décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des éléments présentés.

Tous les éléments de participation non réclamés avant le vendredi 20 novembre 2020 ne seront pas conservés.

CRÉDIT RÉDACTION

Merci de remplir cette fiche informatiquement pour chaque réalisation présentée et de la transmettre sous format Word par email à Negar Moshrefi (nmoshrefi@strategies.fr)

Les informations communiquées dans celle-ci sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et **ne pourront être modifiées par la suite.**

Nom de la réalisation : _____

Annonceur : _____

Responsable annonceur : _____

Agence d'influence : _____

Responsable Agence : _____

Directeur de la création : _____

Dates de sortie de la réalisation : _____

Secteur d'activité du projet : _____

Informations à éditer sur votre éventuel diplôme (ARGENT - BRONZE) ou trophée (OR) :

- Nom de l'annonceur ou de la marque : _____
- Nom de l'agence : _____
- Nom de la réalisation : _____

DEMANDE DE PARTICIPATION

GRAND PRIX STRATÉGIES DE L'INFLUENCE 2020

Attention : le dossier peut être refusé si la demande de participation n'est pas signée et cachetée.

MERCI D'ENVOYER LA DEMANDE DE PARTICIPATION PAR MAIL (nmoshrefi@strategies.fr)

ENTREPRISE OU AGENCE (à facturer) :

Numéro de SIRET : _____

Adresse : _____

Responsable de l'envoi des éléments : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Fonction : _____ Secteur d'activité : _____

· DROITS D'INSCRIPTION (commun à toutes les catégories) = 650 €^{HT}

+

· FRAIS DE PARTICIPATION (par campagne) = _____ x 470 € = _____ €^{HT}

Attention, pour tout dossier rendu (en accord avec l'organisation) après la date de clôture du 1^{er} juillet et ce jusqu'au mercredi 8 juillet 2020, une majoration des frais de participation sera exigée.

Par réalisation présentée : _____ réalisation(s) x 250 € = _____ €^{HT}

Total ^{HT} = _____ €

TVA 20% = _____ €

Total ^{TTC} = _____ €

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix Stratégies de l'Influence 2020 doit être joint à cette commande.

Nous ne pouvons prendre en considération les participations non accompagnées de leur règlement.

>> **Sans la signature et le cachet de l'entreprise, votre dossier pourra être refusé.**

>> **En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 1^{er} juillet 2020.**

Merci d'indiquer votre mode de règlement :

Règlement par chèque à établir à l'ordre de : Médiaschool Services

Virement

Banque : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS 16e

IBAN (International Bank Account Number): FR76 3000 3033 8300 0201 0050 425

BIC: SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPINF20**

À

Date

Signature et Cachet de la société

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation.

L'agence ou l'entreprise déclare être propriétaire des droits de toute nature permettant la reproduction de sa ou de ses réalisation(s) présentée(s) dans tout support papier ou électronique édité par Stratégies et garantit Stratégies à cet effet.

PREMIÈRE
ÉDITION

STRATÉGIES

GRAND PRIX STRATÉGIES DE L' INFLUENCE

2020

**COMMENT AVOIR UNE VISION
DES TENDANCES QUI AGITENT
LE SECTEUR DU SOCIAL MEDIA ?**

Venez participer au premier événement
qui récompense la communication d'influence

Ouverture des candidatures le **27 AVRIL 2020**

Date de clôture des inscriptions le **1^{ER} JUILLET 2020**

Remise de prix le **18 NOVEMBRE 2020**

Contact : Negar MOSHREFI
06 27 77 58 92 / nmoshrefi@strategies.fr

AVEC LE SOUTIEN DE


autorité de
régulation professionnelle
de la publicité


Syndicat
du Conseil
en Relations
Publics

 union
des
marques